

REPUBLIQUE FRANCAISEDépartement
de la Haute-SavoieArrondissement de
Saint-Julien-en-Genevois**COMMUNE DE VÉTRAZ-MONTHOUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL****N° 2025.094**Séance du **VINGT CINQ AOÛT DEUX MILLE VINGT-CINQ**

Date de la convocation : Mardi 19 août 2025

Président de séance : M. Patrick ANTOINE

Secrétaire de séance : Mme Pascale PELLIER

Quorum : 14

17 présents :

MMES et MM. ANTOINE, FENEUL, BELMAS, PELLIER, COLLOT, VOUTAY-MERMET, FRIES-CHATAGNAT, MOUCHET, SILLARD, JOLIVET, GAUD-DAVIET, PICHAT, LEVET, GUGLIOTTA, REAL-LAFFRIQUE, PAILLASSON, RICHARD

8 pouvoirs :

Guy LAMBELET à Christine MOUCHET, Maurice BERTRAND à Pascale PELLIER, Jean-Pierre JOURNE à Séverine FRIES-CHATAGNAT, Pier-Luigi BARBERIS à Anne-Lise VOUTAY-MERMET, Martine PARRET à Véronique FENEUL, Stéphanie BREGEGERE à Laetitia REAL-LAFFRIQUE, Marc ROGUET à Fabienne PICHAT, Johann MARTINEZ à Patrick ANTOINE

2 absents :

MM. ALPSTEG et RIBOURDOUILLE

Objet Réhabilitation de l'actuel groupe scolaire René CASSIN : Adhésion au dispositif Sy'nergies

Le SYANE propose un dispositif d'accompagnement technique et financier à la réalisation de rénovation énergétique globale du patrimoine public bâti.

Ce dispositif global comprend :

- une assistance par un référent technique dès le début du projet jusqu'au suivi après travaux (N+2) ;
- un préfinancement à hauteur de 50% ou 60% selon le gain énergétique comprenant :
 - la valorisation des CEE (Certificats d'Economie d'Energie), avec versement d'avance dès le démarrage des travaux ;
 - un prêt à taux zéro (avance remboursable avec prise en charge des intérêts par le SYANE).

La commune de Vétraz-Monthoux projette de réhabiliter son ancien groupe scolaire René CASSIN, le montant total des travaux est estimé à 3 611 340 € HT dont 1 690 425 € HT pour la rénovation énergétique. Le gain énergétique est estimé à 60 %.

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur l'engagement de la commune dans le dispositif Sy'nergies pour le projet de réhabilitation de l'actuel groupe scolaire René CASSIN et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cet engagement.

Pour accéder au dispositif Sy'nergies, la collectivité doit approuver un certain nombre d'engagement liés aux Certificats d'économies d'énergie, liés au suivi des actions de performance énergétique et à leur bilan, lié au financement de l'accompagnement par le SYANE et lié à la communication.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

ARTICLE 1 : **APPROUVE** l'engagement de la commune dans le dispositif Sy'nergies pour le projet de réhabilitation de l'actuel groupe scolaire René CASSIN,

ARTICLE 2 : **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cet engagement.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

La Secrétaire de séance
Pascale PELLIER



pour copie conforme,

à Vétraz-Monthoux, le 28 août 2025
Le Maire

Patrick ANTOINE

Monsieur le Maire certifie le caractère exécutoire
du présent acte transmis en Sous-Préfecture
de Saint-Julien-en-Genevois par voie dématérialisée, le 28/08/2025



La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication, d'un recours gracieux auprès de Monsieur le Maire de Vétraz-Monthoux ou d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble.